

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 21 août 2025

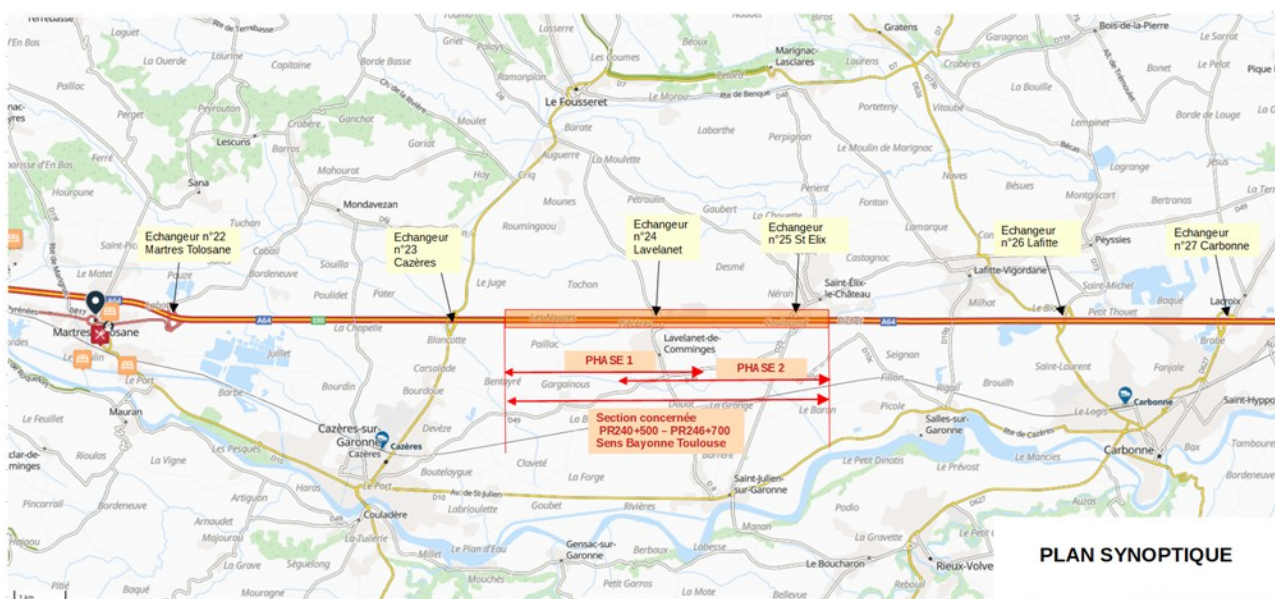
TRAVAUX SUR L'A64 ENTRE CAZERES ET SAINT-ELIX LE CHATEAU, DU 1er AU 25 SEPTEMBRE 2025

La direction interdépartementale des routes Sud-Ouest (DIRSO), en charge de l'entretien et l'exploitation des routes nationales et autoroutes non concédées, va réaliser en 2025 une tranche d'entretien des chaussées de l'A64. Le budget prévisionnel de cette opération est estimé à 1,7M€.

Les travaux concernent la réfection de la couche de roulement de la chaussée dans le sens Bayonne - Toulouse sur la section de l'A64 comprise entre le PR240+700 et le PR246+700 d'une longueur de 6km environ, sur le territoire des communes de Cazères, de Lavelanet-de-Comminges et de St-Elix-le-Château.

Les travaux comprennent également la réfection des chaussées de certaines bretelles des échangeurs suivants :

- Ech. n°22 (Martres-Tolosane) : bretelle d'entrée sur l'A64 vers Toulouse et bretelle de sortie de l'A64 en provenance de Toulouse vers Martres-Tolosane ;
- Ech. n°24 (Lavelanet-de-Comminges) : bretelle de sortie de l'A64 en provenance de St Gaudens vers Lavelanet-de-Comminges ;
- Ech. n°25 (St-Elix-le-Château) : bretelle de sortie de l'A64 en provenance de St Gaudens vers St-Elix-le-Château.



Les travaux comprennent le rabotage de la couche de roulement dégradée, la réalisation de purges ponctuelles pour corriger des défauts structuraux localisés, le renouvellement de la couche de roulement et la reprise du marquage routier sur les chaussées renouvelées ainsi que la réfection des boucles électromagnétiques noyées dans la chaussée de la station de comptage routier de Lavelanet.

A noter que pour répondre aux enjeux du développement durable, les agrégats d'enrobés issus du rabotage des chaussées seront recyclés et en partie réutilisés pour la fabrication des enrobés neufs. De surcroît, il est prévu de recourir à des enrobés « tièdes » fabriqués en centrale à une température d'environ 130°C, soit environ 30 à 40°C de moins que les « enrobés chauds » classiques. Ces mesures permettront de réaliser une économie de ressources naturelles, une économie d'énergie et une réduction des gaz à effets de serre lors de la production des enrobés, et les enrobés ainsi produits dégagent moins de fumées nocives pour les ouvriers, lors de la mise en oeuvre.

Les travaux de chaussées sont confiés à l'entreprise Eurovia. Les travaux de marquage routier sont confiés à l'entreprise Aximum. Les travaux de balisage seront réalisés en régie par le Centre d'entretien et d'intervention de Carbone de la DIRSO.

Le tronçon de l'A64 concerné par les travaux se situe sur le secteur Sud de la section non concédée de l'A64 gérée par la DIRSO, où le trafic est de l'ordre de 36 600 véh./j (18 300 véh./j dans chaque sens) avec 12 à 13% de PL. Dans la mesure où il n'existe pas d'itinéraire de déviation suffisamment calibré acceptable (RD étroites, présence d'un passage à niveau, traversées de village contraintes,...), il a été décidé de ne pas réaliser ce chantier de nuit sous fermeture de la section concernée de l'A64 avec mise en place de déviation pour l'ensemble du trafic, comme cela a été réalisé les années précédentes pour les travaux de renouvellement des chaussées sur d'autres tronçons de l'A64 situés plus au Nord.

La solution qui est retenue est de réaliser ces travaux sous basculements de circulation pour les travaux concernant la section courante d'A64 et les bretelles d'échangeurs situés dans la zone concernée par les basculements (échangeurs n°24 et n°25). Ainsi, les usagers de l'A64 dans le sens Toulouse - Bayonne seront rabattus sur la voie de droite au droit de la zone en travaux alors que les usagers dans le sens concerné par les travaux (Bayonne - Toulouse) seront dans un premier temps rabattus sur une voie puis le flux de trafic sera localement basculé sur la chaussée du sens opposée, via des interruptions du séparateur équipant le terre-plein central. La vitesse réglementaire sera abaissée dans cette zone, notamment dans les zones de franchissement du terre-plein central limitée à 50 km/h et sur la chaussée qui sera circulée à double sens où la vitesse de circulation sera limitée à 80km/h. Pour garantir la sécurité des usagers, un radar de chantier sera mis en place sur ce tronçon impacté par les travaux.

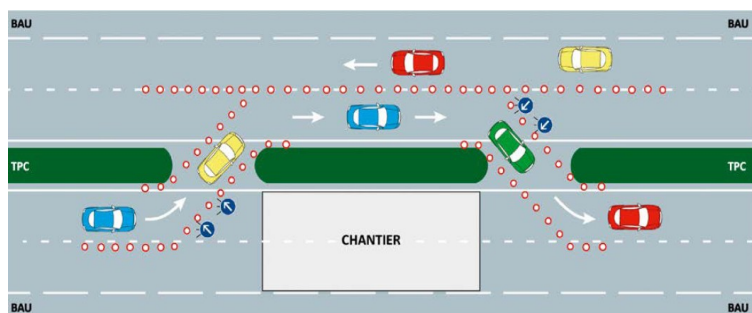


Schéma de principe d'un basculement de circulation (extrait du Manuel du chef de chantier, volume2)

Les basculements resteront en place, jours et nuits, du lundi au jeudi en semaine, et seront levés les vendredis et pendant les week-ends.

- Phase 1 : basculement entre l'ITPC du PR240+500 et l'ITPC du PR244+460 avec fermeture des bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur n°24 Lavelanet, du lundi 8 septembre à 11H au jeudi 11 septembre à 20H, puis du lundi 15 septembre à 11H au jeudi 18 septembre à 20H ;
- Phase 2 : basculement entre l'ITPC du PR242+600 et l'ITPC du PR 249+260 avec fermeture des bretelles d'entrée et de sortie des échangeurs n°24 Lavelanet et n°25 de St-Elix Le Château, du lundi 22 septembre à 11H au jeudi 25 septembre à 20H.

Des semaines de « secours » sont prévues en cas d'intempéries ou d'aléas perturbant le déroulement des travaux : du lundi 29 septembre à 11h00 au jeudi 2 octobre 2025 à 20h00 et du lundi 6 octobre à 11h00 au jeudi 9 octobre 2025 à 20h00.

Pour les bretelles de l'échangeur n°22, les travaux seront réalisés de jour sous fermeture des bretelles concernées avec mise en place de déviations, au cours de la semaine précédant les travaux de la section courante (du 1^{er} au 5 septembre 2025).

Des déviations seront mises en place et jalonnées pour guider les usagers concernés pendant les fermetures de bretelles d'échangeurs.

Pour assurer l'information des usagers et des autres parties intéressées, la DIRSO prévoit les actions suivantes :

- la mise en place sur l'A64 de panneaux d'information (1 dans chaque sens) ;
- l'affichage de messages d'information sur les panneaux à message variable (PMV) fixes et sur des remorques à message variable situés en amont de la zone perturbée pour annoncer le chantier et informer les usagers des bouchons éventuels générés par ce dernier ;
- la mise en place de panneaux d'information dans les bretelles d'entrée des échangeurs concernés et dans les traversées des villages concernés (Martres, Cazères, Le Fousseret, Lavelanet et St-Elix) ;
- l'envoi à la presse locale d'un dossier de presse validé par la Préfecture de la Haute-Garonne ;
- la diffusion de flashs d'information en temps réel sur le site « Bison futé ».

La direction interdépartementale des routes Sud-Ouest attire l'attention des usagers sur la nécessité de respecter la signalisation et les règles de prudence notamment la vitesse à proximité du chantier, afin d'assurer leur propre sécurité et de ne pas compromettre celle des personnels intervenant sur le chantier. Le mode d'exploitation retenu étant susceptible de créer de la congestion, la prudence sera de mise à l'approche du chantier pour éviter tout accident au niveau des remontées de file de bouchon.

Elle remercie les usagers et les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux.

Contacts presse :

DIRSO

SG / Unité Communication - Coordination : Léa MEHBALI - 05 61 58 62 12

direction.dirso@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.sud-ouest.developpement-durable.gouv.fr

Préfecture d'Occitanie et de la Haute-Garonne

Delphine AMILHAU - 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS - Tél : 05 34 45 36 17 | 06 75 50 10 65

Romaric ZURCZAK - Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr